



Compte rendu

Assemblée générale annuelle 2023

Le 13 juin 2023 à 18 h 30

Présences : Guay, Lyne, membre de famille
Pomerleau, Céline, membre de famille
Royer, Lise, présidente par *intérim*

Absences : Blouin, Christian, membre de famille
Provencher, Suzanne, membre de famille

Gestionnaires : Dion, Roxanne, thérapeute
Drolet, Anne-Marie, cheffe du service logistique
Nadja, Nathalie, gestionnaire et responsable du milieu de vie
Provencher, Guillaume, chef DST
Roberge, Chloé, travailleuse sociale
Rouleau-Cyr, Sonia, cheffe d'unités

Invitée : Une invitée

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du comité et de l'équipe de gestion du centre d'hébergement.

Mme Royer souhaite la bienvenue aux membres, aux gestionnaires, et fait un tour de table afin que les participants à l'assemblée générale annuelle se présentent.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 juin 2023

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Mme Jeanine Bédard, membre de famille, propose que les cinq membres du comité de résidents soient officiellement membres.

3. Présentation du Rapport d'activités et financier 2022-2023

Mme Royer fait un résumé du rapport d'activités, entre autres, que le comité de résidents a procédé à une période de recrutement. Suite au kiosque sur les droits des usagers, deux autres membres ont été recrutés, et, par la suite, deux autres membres se sont joints à l'équipe. Le comité de résidents compte maintenant cinq membres et reprendra ses activités dès septembre prochain.

4. Allocutions des gestionnaires, chefs de service - autres

Mme Nadja, nouvellement sélectionnée comme gestionnaire du milieu de vie, se présente. Mme Rouleau-Cyr mentionne que le milieu de vie a été décoré et que le calendrier des activités de loisirs est bien rempli.

Elle mentionne qu'il est prévu, entre autres, d'installer des veilleuses de lumière douce dans les chambres. Sans oublier que la qualité des soins aux résidents est supérieure à la moyenne, selon Agrément Canada (95 %).

Mme Drolet souligne que le menu d'été est commencé et qu'il est toujours adapté selon les limitations alimentaires des résidents. Cependant, elle précise qu'il est toujours possible d'avoir des sandwichs ou autres (toast, céréales, etc.) si un résident n'aime pas le menu.

M. Provencher mentionne qu'il va continuer les travaux en cours ou à suivre, soit : l'application de vinyle sur les portes, agrandissement du stationnement, remplacement des fenêtres, etc.

5. Période de questions

Une participante demande si des travaux de climatisation sont prévus bientôt. M. Provencher précise que de nouvelles fenêtres seront installées, mais que si un résident désire une climatisation portative, il est possible de lui installer si elle est fournie par le résident.

6. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 15.

Lise Chicoine-Royer, présidente par *intérim*
Vice-présidente CUVC